

« Les initiatives et appels à poursuivre la mobilisation en faveur du climat se multiplient. Acteurs institutionnels et responsables de la société civile redoublent d'effort pour faire vivre l'élan né lors de la COP21 et ancrer l'Accord de Paris dans le concret. Si la Conférence de Paris a marqué notre histoire collective, elle nous appelle à de nouveaux défis.

La COP 22 à Marrakech sera celle de l'innovation en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique. Elle sera l'occasion de développer des outils opérationnels dans le cadre du plan Paris-Lima, puis Paris-Marrakech. Ce qui compte à présent, c'est d'accélérer le mouvement et de tenir les engagements.

Dans cette perspective, notre cabinet s'engage à poursuivre l'information et la préparation des acteurs français qui se mobilisent dans une logique partenariale et d'alliances pour le climat ».

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMAActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

RETOUR SUR LE DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS RECENTES
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE
CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Près de 3 mois après la conclusion de l'Accord de Paris sur le changement climatique, les avancées montrent qu'il constitue un tournant dans les efforts mondiaux pour lutter contre le dérèglement climatique. Tous les regards se tournent à présent vers le 22 avril 2016, date à laquelle l'Accord de Paris sera ouvert à signature des Etats lors d'une cérémonie de signature à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde.

Une fois signé, les chefs d'État et de gouvernement pourront le soumettre à ratification. L'Accord entrera en vigueur une fois que 55 États l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

➔ Signé par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

[- Le Maroc a lancé l'appel d'offres relatif à la sélection de l'organisateur de la COP 22. L'entreprise sélectionnée devra aménager 25 ha de la place Bab Ighli à Marrakech en quatre zones pour la tenue des différents débats et discussions, l'installation des bureaux de l'Onu, la mise en place des stands d'exposition ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs communs. Pour participer à cet appel d'offres d'une valeur de 88 millions €, les entreprises intéressées doivent avoir réalisé au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires au moins égal à 500 millions de dirhams \(DH\) \(environ 51 millions \\$\) et organisé pour le compte des Nations-Unies deux événements de la même taille que celui en préparation.](#)

- Le projet de loi de ratification par la France de l'accord de Paris, scellé le 12 décembre à la COP21, la conférence de l'ONU sur le climat, sera soumis le 9 mars au Conseil des ministres, a annoncé dimanche 28 la Présidente de la COP 21, Ségolène Royal. Le texte devra ensuite être adopté par le Parlement.

- A l'occasion d'une réunion du Conseil Environnement ce 4 mars 2016 consacrée aux suites de la COP 21, Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat et Présidente de la COP21 a encouragé tous les Etats tous les pays européens à engager la procédure de ratification d'ici avril.

- Le remaniement du 11 février a permis à la Ministre de l'Environnement d'étendre son périmètre ministériel aux relations internationales sur le climat. La ministre conduit les négociations européennes et internationales sur le climat et veille à la mise en œuvre des accords conclus, précise son décret d'attribution paru ce 3 mars 2016. Avant d'ajouter de manière diplomatique : «en concertation avec le Ministre des Affaires étrangères ».

- Suite à sa désignation comme Présidente de la COP21, Ségolène Royal a indiqué par voie de communiqué être pleinement mobilisée pour assurer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à tous les niveaux – international, européen, français. Parmi les priorités de son mandat, on relève:

- La signature et la ratification rapides de l'Accord de Paris.
- L'adoption des décisions d'application de l'Accord de Paris.
- La promotion de l'action avant 2020 des États et des acteurs non gouvernementaux.
- La maîtrise des émissions de gaz à effet de serre dans le transport aérien, le transport maritime, les gaz réfrigérants hydrofluorocarbures, où des avancées devront être obtenues dans les instances internationales pour contribuer aux réductions d'émissions mondiales.

- Ségolène Royal s'est rendue le 22 février à Bonn (Allemagne), en tant que Présidente de la COP21, pour rencontrer les équipes en charge de l'application concrète de l'Accord de Paris. La ministre s'est notamment entretenue avec Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), l'occasion d'échanger sur les priorités de la présidence française pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et rappeler dans un communiqué le calendrier des principales actions à mener jusqu'à la COP22, notamment :

- La réussite de la cérémonie de signature organisée le 22 avril par le Secrétaire Général des Nations Unies ;
- La préparation de la prochaine session formelle à Bonn du 16 au 26 mai 2016 ;
- La mise en œuvre des engagements financiers pris dans le cadre de l'Agenda des Solutions.

- Ségolène Royal s'est rendue en Afrique du 23 au 28 février dernier. La ministre a fait étape en Egypte, Ethiopie, Côte d'Ivoire, Guinée et Sénégal où elle a rencontré les plus hautes autorités et s'est rendue sur plusieurs sites de développement d'énergies renouvelables. Un communiqué de presse rappelle les enjeux de ce déplacement qui visait à permettre à la Présidence de la COP de :

- faire avancer les projets d'accès aux énergies renouvelables en Afrique;
- rappeler, en tant que présidente de la COP, que l'Afrique doit rester au centre des préoccupations en matière d'adaptation ;
- faire avancer le projet de Grande muraille verte, une vaste zone de verdure ;
- mobiliser les autorités au plus haut niveau pour la cérémonie de signature le 22 avril prochain.

- Le Gouvernement français a indiqué à l'occasion du Conseil des Ministres du 17 février dernier que le Parlement sera saisi de la ratification de l'accord de Paris dans les semaines suivant sa signature à New York en avril prochain. La communication du Conseil précise : « La France préside la COP 21 et doit par conséquent être le premier ou l'un des premiers pays à ratifier l'accord de Paris. Le Parlement sera donc saisi de la ratification de l'Accord de Paris en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques au mois d'avril, dans les semaines qui suivront sa signature à New-York. »

- Le Président François Hollande avait commencé, mardi 23 février, sa tournée sud-américaine par une journée au Pérou, l'un des partenaires privilégiés lors de la conférence sur le climat de Paris. C'est Lima qui assurait la présidence de la COP21 tout au long de l'année 2015. L'occasion pour le Chef de l'Etat de rendre un hommage appuyé à ses hôtes.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

- La Commission européenne a présenté le 2 mars dernier une évaluation des implications, pour l'Union européenne, du nouvel accord mondial sur le climat adopté à Paris, en décembre 2015. Cette évaluation fait le point sur les prochaines étapes du processus et les modalités de mise en œuvre de l'accord de Paris dans l'UE. Elle s'accompagne d'une proposition de signature de l'Accord par l'Union européenne. La Commission n'entend pas de rehausser « l'objectif de réduction ambitieux d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 pour l'ensemble des secteurs de l'économie européenne. »

- Au terme du décret d'attribution publié au Journal officiel vendredi 4 mars 2016, André Vallini, secrétaire d'État chargé du Développement et de la Francophonie "conduit les négociations internationales relevant de son domaine de compétence ou y participe, et notamment celles relatives à la mise en œuvre du nouveau cadre des Nations-Unies pour le développement et l'éradication de la pauvreté » (Cf. les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés au sommet de l'ONU à New York en septembre dernier).

- « Le changement climatique, l'action ambitieuse et urgente pour le climat et la mise en place des engagements de la COP21 doivent rester les priorités en matière de diplomatie climatique pour l'Union européenne, dans les négociations bilatérales et birégionales de haut niveau avec les pays partenaires, le G7, le G20, au niveau des Nations unies et des instances internationales », ont indiqué les 28 ministres européens des Affaires étrangères dans leurs conclusions adoptées, lundi 15 février, par le Conseil de l'Union européenne.

- Champion des baisses d'émission, le royaume de Suède prévoit d'atteindre la neutralité carbone «nette» dès 2050.

- L'Europe a lancé mardi 16 février le satellite Sentinel-3A pour aider à prévoir les phénomènes météorologiques et à suivre le réchauffement climatique dans le cadre du projet d'observation Copernic.

- Le projet «Cité du Climat» prévu en 2016 à Chambley (Meurthe-et-Moselle) sur l'ancienne base militaire aérienne de l'OTAN entend créer 100 emplois d'ici 2018 et lever près de 70 millions d'euros. ULM, hélicoptères, drones seront développés pour étudier les changements climatiques.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- La Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Ségolène Royal, a dit dimanche 28 février être d'accord pour prolonger de dix ans la durée de vie des centrales nucléaires françaises, qui passerait ainsi de quarante à cinquante ans : « Oui, je suis prête à donner ce feu vert, sous réserve de l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire [ASN] », a déclaré Mme Royal, ajoutant que ces centrales exploitées par EDF « sont déjà amorties, donc produiront une électricité meilleur marché ».

- Jeudi 18 février 2016, l'association pour le développement du bâtiment bas carbone (BBCA), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et son organisme de certification, le CERTIVEA, ont présenté au Pavillon de l'Arsenal le 1er label Bâtiment Bas Carbone. Objectif : diviser par 2 les émissions de carbone du bâtiment.

- L'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des organismes chargés de délivrer le label « Transition énergétique et écologique pour le climat » s'est clos le 28 janvier 2016. Deux candidats ont été retenus : Novethic et EY France. Novethic et EY France peuvent désormais recevoir les candidatures des investisseurs et des sociétés de gestion de portefeuille qui souhaitent obtenir le label « Transition énergétique et écologique pour le climat ».

- La réunion du comité de suivi de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), qui devait présenter mardi 8 mars 2016 aux parties prenantes la prospective officielle du mix énergétique français, a été reportée sine die. Le Ministère doit continuer d'approfondir ses travaux de prospectives. Difficile en effet de ne pas aborder la fermeture de centrales nucléaires quand la part des énergies renouvelables doit augmenter et la consommation électrique stagne.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Pas de vague de froid, des températures moyennes qui ont battu des records de douceur: l'hiver 2015-2016 en France a été le plus chaud depuis le début du 20e siècle, selon Météo-France.

- L'impact du changement climatique sur la production alimentaire pourrait causer en 2050 quelque 529 000 décès supplémentaires dans le monde, selon l'étude d'une équipe de l'université d'Oxford publiée jeudi 3 mars dans la revue médicale The Lancet.

- Le Pérou lutte depuis fin février contre des phénomènes météorologiques violents qui causent inondations et glissements dans plusieurs régions du pays : Puno, Arequipa, Cusco et Junín. El Niño provoque d'anormales précipitations dans cette partie du globe. C'est le cas au Pérou, qui a déclaré, début janvier, l'état d'urgence dans certaines provinces particulièrement exposées.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- [Le Conseil régional de Tanger-Tétouan-El Hoceima organisera, à priori du 11 au 12 juillet prochain à Tanger, la 2ème Conférence des parties des pays riverains de la Méditerranée sur les changements climatiques, la Med Cop 22. En marge de la COP22, l'objectif de la deuxième édition de la Med Cop 22 sera de mettre en lumière les rôles que peuvent jouer les autorités locales, les associations, les entreprises et les réseaux civils en tant qu'acteurs de développement durable, à même de contribuer à l'élaboration d'un agenda environnemental et méditerranéen positif et s'engager mutuellement face aux changements climatiques](#)», précise la même source.

- [Avec plus de 500 euros par an et par habitant, Paris est la ville au monde qui consacre le plus de moyens à la lutte contre le changement climatique. Selon une étude menée par le University London College \(UCL\) parue lundi 29 février dans la revue Nature Climate Change, les dépenses consenties par les plus grandes villes du monde pour se prémunir des effets du changement climatique se sont accrues de 25% en 10 ans pour atteindre en 2015 286 milliards d'euros. Pour autant, elles ne représentent encore que 0,33% du produit intérieur brut des villes.](#)

- [Une réunion du « Business Dialogue », sur l'application de la COP21 par les entreprises animée par Gérard Mestrallet, s'est tenue ce lundi 15 février 2016 au Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.](#)

[La Ministre Ségolène Royal souhaitait rencontrer les principaux chefs d'entreprises pour définir les orientations dans 3 domaines stratégiques :](#)

- [Investissements pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;](#)
- [Accès à l'énergie ;](#)
- [Prix du carbone et financement de la lutte contre le dérèglement climatique.](#)

- [Enrichi d'un volet air, les Plans climat-énergie territoriaux \(PCET\) vont désormais voir leurs champs d'action disposer d'un nouveau cadre : suite à la loi de transition énergétique, un projet de décret en consultation jusqu'au 11 mars précise le dispositif. Le projet de décret modifie le code de l'environnement et précise que le plan devra comporter un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.](#)

- [Total « inscrira sa stratégie de développement dans un scénario compatible avec un réchauffement climatique limité à 2°C » d'ici à la fin du siècle. C'est ce qu'a déclaré Patrick Pouyanné, directeur général \(DG\) et président du comité exécutif du pétrolier. Une annonce faite lors d'un road-show de présentation des résultats financiers de Total, jeudi 11 février à Londres.](#)

RETOUR SUR LE DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »

Du 4 au 10 décembre dernier, en marge de la COP21, le Grand Palais a accueilli l'Exposition Solutions COP21. Durant 7 jours, 42 000 personnes sont venues découvrir au Grand Palais, des innovations et solutions climat présentées par plus 500 organisations dont 200 partenaires et contributeurs des sphères publiques, associatives et privées.

[Retrouvez les vidéos des plateaux TV réalisés au Grand Palais](#)
[Retrouvez les photos des moments forts de l'Exposition Solutions COP21](#)
[Retrouvez le power point de bilan de Solutions COP21](#)

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Le 7 mars 2016, Conférence de la Fondation de l'écologie politique sur le thème « Après la COP21: quels acteurs pour une transition juste? »
- Du 7 au 11 mars 2016, Réunion du Comité directeur du Fonds vert pour le climat, au siège de l'institution, à Songdo, en Corée du sud. Le Fonds vert est un instrument phare du financement de la lutte contre le réchauffement climatique.
- Le 9 mars 2016, présentation par la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, Ségolène Royale, du projet de loi de ratification par la France de l'accord de Paris en Conseil des ministres
- Les 24 et 25 mars 2016, Conférence organisée à Rabat par le CESE du Maroc et l'UCESIF sur le thème : « Adaptation aux changements climatiques : quels rôles des CESE dans l'accompagnement des actions publiques et la mobilisation de la société civile ? »
- Les 14 et 15 avril 2016, Conférence environnementale prévue mi-avril 2016, et non à l'automne, pour tenir compte du fait que la Conférence environnementale 2015 n'a pas eu lieu.
- Les 15 et 16 avril 2016, dans le cadre de la Présidence de la COP21, Paris accueillera une réunion informelle des négociateurs des principaux groupes afin de préparer la session de négociations qui se tiendra à Bonn, en juin prochain.
- Le 22 avril 2016, l'Accord de Paris sera ouvert à la signature des pays à New York. Un double critère pour que l'accord entre vigueur : 55 pays / 55 % des émissions devront avoir ratifié l'accord.
- Du 10 au 13 mai 2016, 4th International Climate Change Conference : Adaptation Futures 2016. Practices and solutions – Un évènement organisé par Programme of Research on Climate Change Vulnerability, Impacts and Adaptation (PROVIA) (Rotterdam, Pays-Bas)
- Les 28 et 29 juin 2016, 2e Business & Climate Summit à Londres coprésidé par Mark Kenber, DG du Climate group, et Brice Lalonde, conseiller spécial pour le développement durable auprès du Global Compact.
- Les 11 et 12 juillet 2016, MEDCOP22 à Tanger (Maroc)
- Du 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : le Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques (Nantes) Une initiative de « Nantes Métropole » et produit par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)
- Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)

PUBLICATIONS RECENTES

[- Nouvelle publication du CESE "Les sociétés civiles organisées s'engagent face aux changements climatiques"](#)

[- Le financement de l'adaptation au changement climatique progresse dans les grandes métropoles, mais reste très en-deçà des besoins dans les pays du Sud, révèle une étude publiée dans Nature Climate Change.](#)

[- France Stratégie publie fin le 26 février 2016 les résultats d'un groupe de travail portant sur les "modèles macro-économiques et la transition énergétique". Cette note d'analyse met en évidence l'intérêt de l'utilisation des modèles macroéconomiques pour étudier l'impact de la transition énergétique et la nature des résultats que ces modèles peuvent fournir.](#)

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.lemonde.fr; www.enerzine.com; www.francesoir.fr; www.agencececofin.com; www.journaldelenvironnement.net; www.lefigaro.fr; www.loractu.fr; www.heloim.sinclair.over-blog.com; www.francetvinfo.fr; www.aujourd'hui.ma; www.euractiv.fr; www.novethic.fr

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tel : 01 44 56 09 56

